



Le projet KPA-Cité

Aujourd'hui, KPA-Cité est un réseau réunissant une quinzaine de KPA, principalement situés en région Hauts-de-France. Ces émanations locales du dispositif se trouvent majoritairement dans des quartiers urbains qui cumulent des fragilités économiques et sociales fortes. Les taux de pauvreté y sont élevés, le niveau de diplôme et surtout le taux d'activité des 15-64 ans sont faibles.

En déployant l'entrepreneuriat coopératif dans des territoires où les inégalités socioéconomiques sont fortes, l'objectif est de permettre aux habitant-es de développer les compétences menant à leur autonomie professionnelle :

accompagnement à la construction d'un projet professionnel vers l'emploi, à la création d'activité, développement de la confiance en soi. Le dispositif cible les personnes peu diplômées et éloignées de l'emploi et de l'entrepreneuriat. In fine, l'ambition du dispositif est de créer des activités économiques durables et de proximité, au sein de territoires déclassés.

C'est un dispositif « d'éducation populaire à l'économie coopérative » qui s'appuie sur les principes de l'économie des Communs, selon lesquels la meilleure garantie de préservation de certaines ressources est une gestion partagée et négociée.

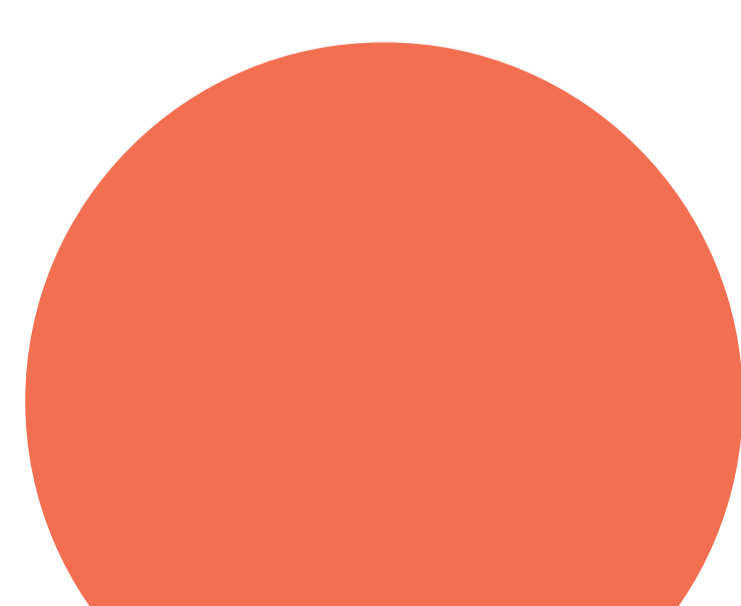
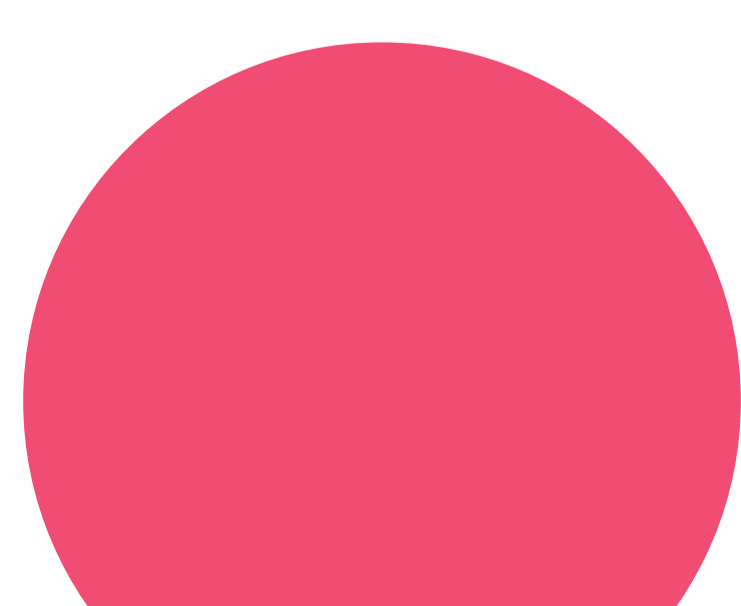
KPA-Cité a été créé face aux enjeux et constats suivants :

Les quartiers populaires concentrent des taux de **chômage** et **d'inactivité** très élevés.

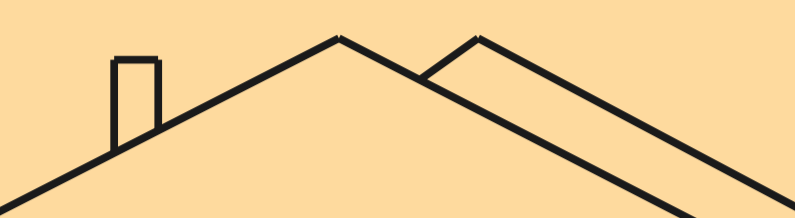
Les habitant-es de ces quartiers exercent parfois des occupations hors des emplois salariés qui ne sont pas reconnues, mais qui mobilisent néanmoins des compétences et produisent de l'activité et des ressources au sein des quartiers.

Les compétences collectives et la capacité à « faire ensemble » sont recherchées et valorisées au sein des structures d'activité.

Pourtant, au sein des dispositifs de formation classiques, elles sont largement laissées de côté au profit du développement des compétences individuelles.



LE FONCTIONNEMENT À L'ÉCHELLE D'UN KPA - Les fondamentaux



Chaque KPA fonctionne comme une **entreprise co-portée par une structure associative** (qui pilote le KPA, gère les subventions et rémunère les accompagnateurs/rices) **et une structure de portage juridique et financier** (qui porte les contrats CAPE, apporte un soutien comptable, financier et administratif, et rémunère les coopérant-es).



Publics cibles : Les KPA accueillent les personnes volontaires de 16 ans ou plus, **n'exerçant pas d'activité professionnelle reconnue**, souvent peu diplômées et éloignées de l'emploi et de l'entrepreneuriat, dans des territoires où les inégalités socioéconomiques sont fortes.

Les personnes qui rejoignent un KPA, les « coopérant-es », bénéficient d'un **Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE)** pour une durée maximale de 3 ans. Ce cadre contractuel permet aux coopérant-es d'expérimenter différentes activités économiques au sein d'un KPA, tout en conservant leur précédent statut et leurs minimas sociaux. C'est un outil de droit commun, utilisé comme levier à une démarche de soutien à l'insertion socioprofessionnelle.



Les coopérant-es suivent une **logique de parcours** avec des étapes clés (s'immerger, explorer, tester et s'ouvrir vers l'extérieur). Ce parcours peut aller jusqu'à 3 ans (durée maximale du CAPE).



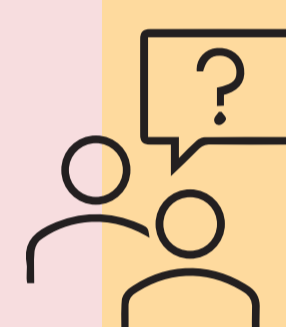
Les coopérant-es **expérimentent différentes activités** :



- Au sein du KPA, ils/elles expérimentent l'entrepreneuriat collectif, s'initient aux principes de la contribution et de la répartition collective, découvrent des activités et des métiers...
- En dehors, ils/elles conçoivent et réalisent des prestations pour des clients/usagers, en lien avec leurs intérêts. Les coopérant-es créent ainsi leurs propres activités rémunératrices.



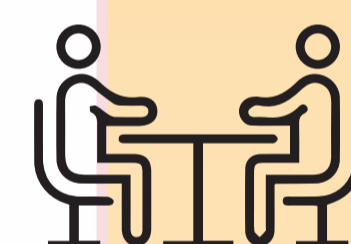
Au sein d'un KPA, chaque coopérant-e est accompagné-e dans son parcours à titre individuel, mais **l'accompagnement se veut également collectif** afin de développer l'activité économique commune. Cet accompagnement est réalisé par des « contributeurs/rices », mais également entre pairs. Les coopérant-es peuvent aussi devenir contributeurs/rices.



LES CONTRIBUTEURS/RICES ont pour missions de :

- Coordonner les activités du KPA et animer le collectif ;
- Imaginer la création d'activité aux côtés des coopérant-es ;
- Accompagner les coopérant-es à la montée en compétences (psychosociales, professionnelles, entrepreneuriales...) et à la construction de leur parcours professionnel ;
- Accompagner les coopérant-es dans l'accès aux droits, à la santé, au logement...

Les contributeurs/rices ne sont pas des acteurs spécialisés en insertion socioprofessionnelle, mais des entrepreneur-es salarié-es ou des bénévoles qui accompagnent différemment selon leurs compétences et leur expérience.

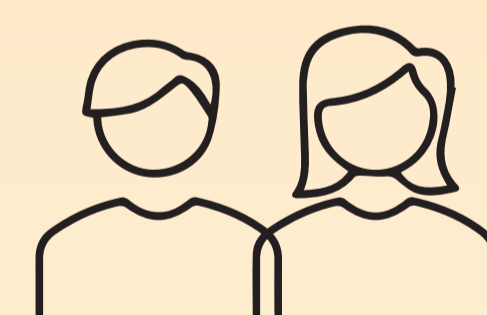


Les activités de production de biens ou de services doivent respecter **les principes de l'Économie Sociale et Solidaire** : l'objectif est de créer des activités utiles aux territoires et à leurs habitant-es (adaptation et articulation aux spécificités des territoires), respectueuses de l'environnement (des activités fortement territorialisées, des circuits courts de consommation), et créant des liens sociaux. Les activités des KPA doivent par conséquent s'inscrire dans une dimension de long terme afin de favoriser l'appropriation par les habitant-es et les coopérant-es des ressources, des initiatives et des espaces.



LE FONCTIONNEMENT À L'ÉCHELLE D'UN KPA - Les variantes

Si les KPA sont déployés selon les principes communs précédemment énoncés, chaque KPA est autonome et développe une identité, des activités et un fonctionnement propres, au regard de son territoire d'implantation, des besoins et caractéristiques des publics, des opportunités ou encore des ressources et partenaires disponibles.



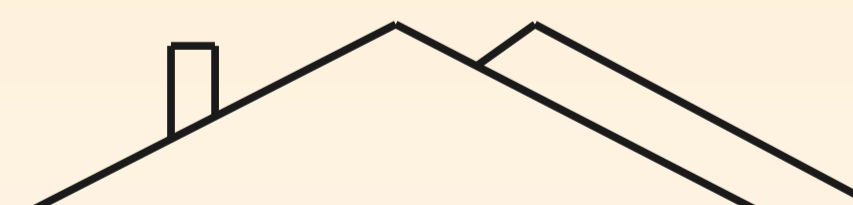
LES TYPES DE PUBLICS

Le modèle KPA est ouvert à toutes les personnes de plus de 16 ans qui souhaitent le rejoindre. Certains KPA se sont spécialisés :

- Les KPA de Tours et La Rochelle accueillent uniquement des jeunes.
- Le KPA de Roubaix travaille prioritairement avec des femmes isolées.

LA DURÉE DES PARCOURS

La durée des parcours des coopérant-es peut varier selon les KPA. Par exemple, elle est de maximum 1 an au sein des Coopains à Bord et de maximum 2 ans à Rhizome ou Coop' Manau.



LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Tiers-lieu, fablab, incubateur... Ces structures (et leur localisation) influencent les liens que les KPA peuvent avoir avec différents acteurs du territoire.

LA STRUCTURE PORTEUSE

Association jeunesse (ou dédiée au projet), Centre social, Maison de quartier...

STRUCTURE EN CHARGE DU PORTAGE JURIDIQUE

Une CAE, une couveuse d'entreprise ou, pour 2 KPA, l'association en propre

LES CONTRATS

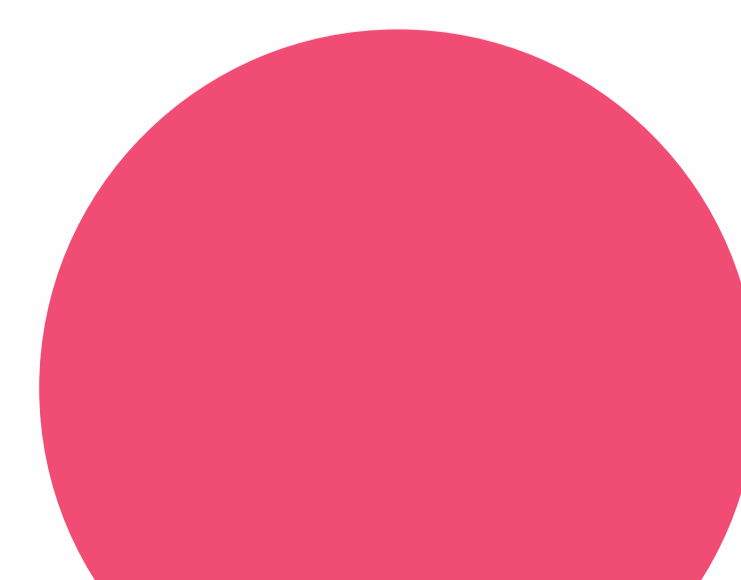
Le contrat de base sur lequel s'adosse le KPA est le contrat CAPE.

Dans certains KPA, les coopérant-es peuvent être en CESA, en volontariat, ou bénévoles adhérent-es à l'association (ex : au centre social)

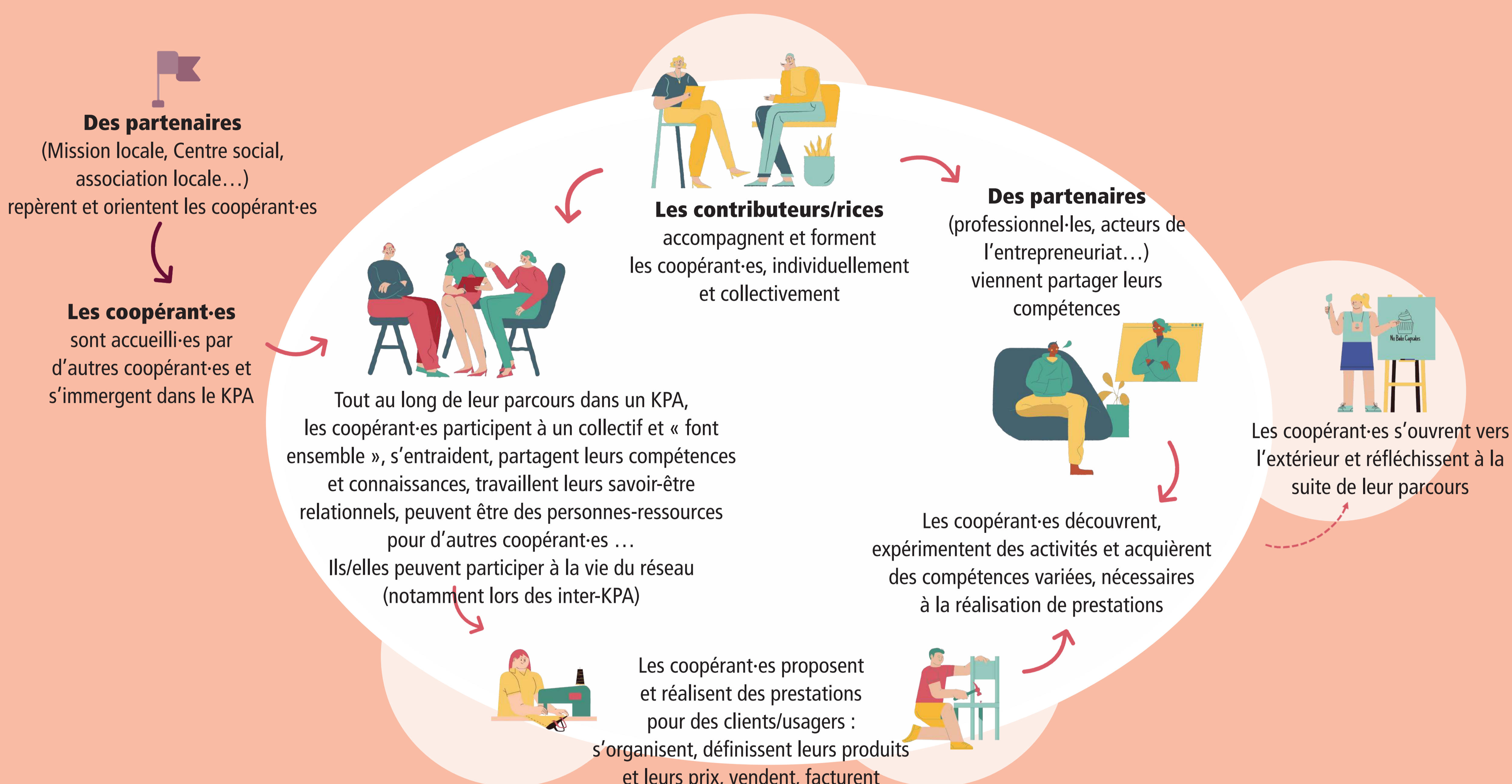


LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les activités économiques, construites avec les habitant-es et partenaires des territoires, sont variées selon les KPA : Traiteur, jardinage, cantine, service de conciergerie, réparation de vélos, tourisme solidaire, service numérique aux habitant-es, couture, upcycling, friperie...



LE FONCTIONNEMENT À L'ÉCHELLE D'UN KPA - Le parcours des coopérant•es



BILAN ET CHIFFRES CLÉS DES RÉALISATIONS DU RÉSEAU

267 coopérant-es sur l'ensemble du réseau Kpacité, entre mars 2022 et décembre 2023

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES COOPÉRANT-ES

 73% de **femmes**

16-24 ans : **22%**
25-39 ans : **34%**
40-54 ans : **35%**
55 ans et plus : **8%**



Département de résidence :
Nord : 80%
Charente-Maritime : **10%**
Indre-et-Loire : **7%**
Pas-de-Calais : **3%**



70% résident dans un **quartier prioritaire de la politique de la ville**



17% de **parents isolés**

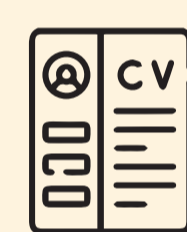


2% de **bénéficiaires d'une protection internationale**

LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES COOPÉRANT-ES

Plus haut niveau de formation atteint* :

19% ont un niveau de formation inférieur à un CAP, BEP ou Baccalauréat
23% ont un niveau CAP ou BEP
17% ont un niveau Baccalauréat
11% ont un niveau Bac +2 à +4
3% ont un niveau Bac +5



(l'information n'est pas connue pour 27% des coopérant-es)

27% (72) étaient inscrit-es à **Pôle emploi** avant d'entrer dans un KPA :

- 33% depuis moins de 6 mois
- 11% depuis entre 6 et 12 mois
- 15% depuis entre 13 et 24 mois
- 25% depuis entre 2 et 5 ans
- 15% depuis plus de 5 ans**

7% (18) se sont inscrit-es à **Pôle emploi** pendant leur parcours dans un KPA



5% sont des jeunes orienté-es par une **Mission locale**

9% de **travailleurs/euses handicapé-es**

* Ne signifie pas nécessairement obtention d'un diplôme **effectif inférieur à 80

LES PARCOURS DES COOPÉRANT-ES

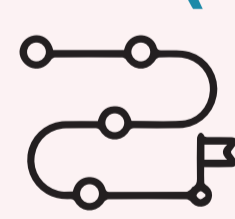
Durée prévisionnelle de parcours :

Moins d'un an : **6%**
Un an : **34%**
Plus d'un an et moins de 2 ans : **13%**
2 ans : **46%**

169 (63%) sont **actuellement dans un KPA**, parmi eux/elles :

- 19%** sont au sein d'un KPA depuis moins de 6 mois
- 34% depuis 6 à 12 mois
- 46% depuis 13 à 21 mois
- (1 personne depuis 26 mois)

98 (37%) sont **sorti-es de Kpacité**, parmi eux/elles :



35% sont restées moins de 6 mois
41% sont restées entre 6 et 12 mois
24% sont restées entre 13 et 21 mois

À la sortie :

49 (50%) sont en emploi
15 (15%) sont en formation
8 (8%) sont en création ou reprise d'entreprises
2 ont été orientées vers un autre dispositif PIC
3 sont sans emploi ni formation
1 est en service civique
(la situation de **20** personnes n'est pas connue)



29 en CDI
8 en CDD de 6 mois et plus
9 en CDD de moins de 6 mois
3 en intérim



9 en formation qualifiante/certifiante
6 en formation non qualifiante/certifiante

ÉLÉMENTS FINANCIERS DU 01/03/2022 AU 31/12/2023

Chiffres d'affaires (HT) :

La Fourmière (Boulogne) : 26 582€

Coop Manau (Roubaix) : 107 457€

La Cape (Roubaix) : 15 213 €

Valenciennes : 39 674€

Moulins Coop (Lille) : 21 199€

KPA Touraine (Tours) : 15 510€ en 2022, 48 392€ en 2023

Récit évaluatif du projet KPA-Cité

Janvier 2024



LA FOURMILIÈRE

• COOPÉRATIVE CRÉATIVE AU CHEMIN VERT •

“Des habitants au service des habitants”

Le fonctionnement de la Fourmilière

Te si re dignat. Ellatur millaborepe cum, sim eos as dendumt sequae consequibus earia ne dolupta temposa perene sin endunt iuntem simet fuga. Et ad et utatur sed evenimp oremque quat opta doloreicita voluptam dunt dolut verum fugit asit officime dolorporpor sed quam as ium re in electo blaborem quo cus ea vellorp oremporibus et pra consenia pres essequam velis aut expel maxim ea verum volor as atem et odignimin nonsequi te et milique es dunt.

Evelenihici alitis nonsed estio mi, qui cus, aut volupta tiaspel luptat.

Ehendae assiten ihicatur, odisit estibus as eossum et et rest eum andictate quaeceaque venihit, simillam is doluptat quia dellest eserferum evendamus am fuga. Ulluptate plabo. Bea quatur, tectis con nosam doloria consequam que re am fugia conestiis utem eaquo maximi, consequam nobis moditio et audaecusia nonse esequro bea voluptis rem. Ga. Eribus et que nemolor erio-saperum volorep roressequame conserro



Friperie

Blanchisserie

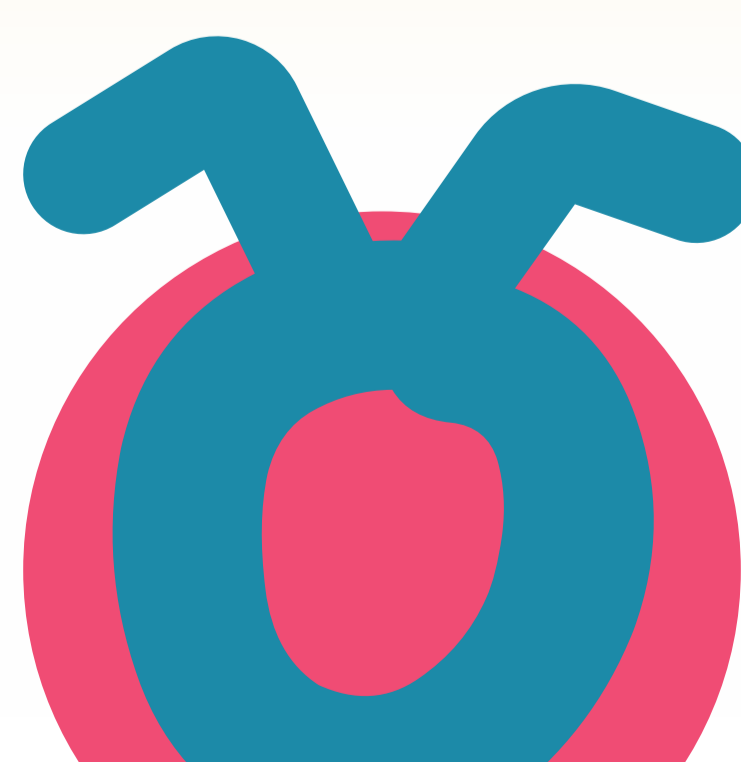
Couture



Boutique en ligne
lafourmiliere.dokos.cloud



Les dernières nouvelles sur facebook
Coopérative «La Fourmilière du Chemin Vert»



LA FOURMILIÈRE

• COOPÉRATIVE **CRÉATIVE** AU CHEMIN VERT •

“Des habitants au service des habitants”

Gravure

Flocage

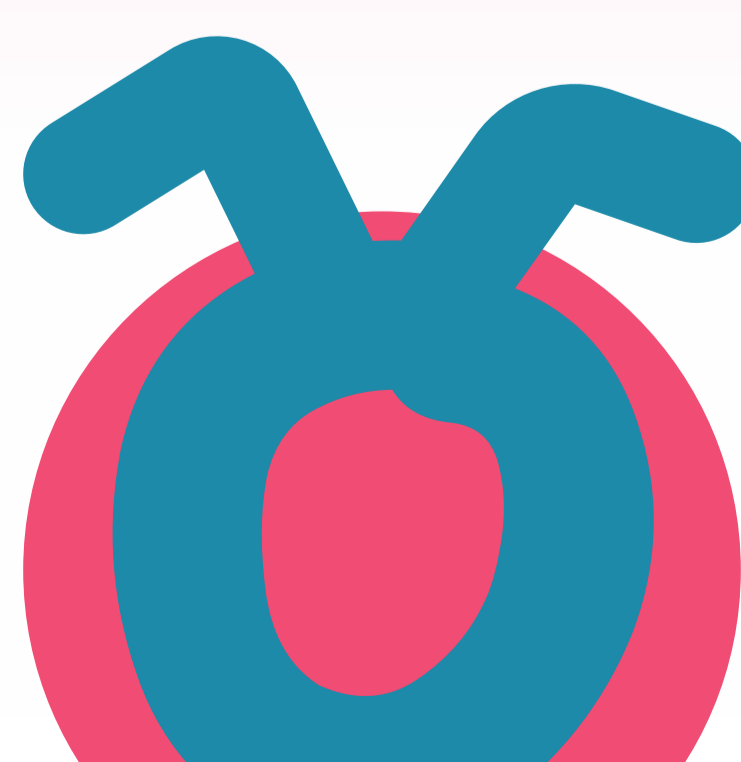
Impression 3D



Boutique en ligne
lafourmilere.dokos.cloud



Les dernières nouvelles sur facebook
Coopérative «La Fourmière du Chemin Vert»



LA FOURMILIÈRE

• COOPÉRATIVE **CRÉATIVE** AU CHEMIN VERT •

“Des habitants au service des habitants”

Achats groupés

Autres projets



Boutique en ligne
lafourmilere.dokos.cloud



Les dernières nouvelles sur facebook
Coopérative «La Fourmière du Chemin Vert»

